

Codes commerciaux
SLASH BC Proget art. 4201101.060
(sans obturateur)
SLASH BC art. 4201101.059

Nom et adresse du fabricant
NINZ S.p.A. - corso Trento 2/A
I-38061 ALA (TN) - ITALIE



Année application
marque 2007

Norme EN 1125:2008 + EC1:2009

N° organisme
certificateur 0425

N° du certificat CE 0425-CPR-001308

DoP no. **1125-SL-01**
Website <https://www.ninz.it/it/download/dop>
Classification 3 7 7 B 1 3 2 2 B A

N° de classification

- 1^{er} Caractère - degré 3 - Catégorie d'utilisation très fréquente
- 2^{ème} Caractère - degré 7 - Durabilité 200.000 cycles
- 3^{ème} Caractère - degré 7 - Masse de la porte au-delà de 200kg
- 4^{ème} Caractère - degré B - Indiquée pour portes coupe-feu/antifumée
- 5^{ème} Caractère - degré 1 - Sécurité, indiquée pour voies d'évacuation
- 6^{ème} Caractère - degré 3 - Résistance élevée à la corrosion 96h
- 7^{ème} Caractère - degré 2 - Sécurité des biens 1000N
- 8^{ème} Caractère - degré 2 - Saillie de la barre jusqu'à 100mm
- 9^{ème} Caractère - degré B - Type d'actionnement avec barre par contact
- 10^{ème} Caractère - degré A - Indiqué pour portes à un ou deux vantaux

Indiqué pour portes à un vantail ou pour vantail actif (de service) des portes à deux vantaux, présentant des dimensions allant jusqu'à 1350x2880mm/vantail, ayant une masse allant jusqu'à 300kg/vantail, montées sur charnières ou sur tiges, avec résistance au feu allant jusqu'à EI₂120 - REI120 et étanchéité à la fumée. Saillie de la barre 75mm.

SYMBOLES UTILISES



AVERTISSEMENT

Signale un danger pour les personnes et le matériel. Le manque de respect des avertissements signalés par ce symbole peut avoir des conséquences graves, telles que accidents et dommages au matériel.



ATTENTION

Signale un danger d'endommagement du matériel. Le manque de respect des avertissements qui sont signalés par ce symbole peut avoir comme conséquence des dommages occasionnés au matériel.



REMARQUE

Avertissements de caractère technique particulièrement important.

DESCRIPTIF DU PRODUIT

Barre antipanique pour portes à un vantail ou pour vantail actif des portes à deux vantaux installées en issues de secours et actionnée par le biais d'une barre à contact. Composé de commandes en acier galvanisé, de carters en plastique noir, barre de manœuvre en aluminium et plaque simple aveugle extérieure.

Ce produit ne contient et n'émet aucune substance dangereuse, conformément aux dispositions de la norme UNI EN 1125 appendice ZA.

FONCTIONNEMENT

Sans ouverture de la porte du côté tirant (plaque simple aveugle de couverture extérieure). Du côté poussant, l'ouverture est toujours possible en agissant sur la barre de manœuvre de la barre antipanique SLASH BC.

AVERTISSEMENTS

La barre antipanique SLASH actionnée par le biais d'une barre horizontale est destinée à être utilisée sur portes installées sur issues de secours où des situations de panique sont susceptibles de se produire.

Les caractéristiques de sécurité de ce produit à l'égard des personnes sont fondamentales pour sa conformité à la norme EN 1125. Aucune transformation n'est permise, à l'exception de celles qui sont décrites dans les présentes instructions.

RECOMMANDATIONS

Pour que la barre anti-panique puisse garantir un degré élevé de sécurité pour les personnes et un niveau de sécurité approprié pour les choses, elle ne doit être posée que sur des portes et des dormants qui sont dans de bonnes conditions. En conséquence, la porte doit être contrôlée, afin de s'assurer qu'elle est montée de manière correcte et qu'elle ne bute contre aucun obstacle au cours de son déplacement.

Il faut faire particulièrement attention à ce qu'un joint de fond de feuillure éventuel n'entrave pas le bon fonctionnement de la barre antipanique.



Dans le cas de portes à deux vantaux qui sont tous les deux équipés d'une barre anti-panique, il est indispensable de contrôler que chaque vantail s'ouvre quand la barre anti-panique correspondante est actionnée et que les vantaux s'ouvrent sans difficulté même lorsque l'on actionne les deux barres simultanément.

Pendant l'installation, il est indispensable de suivre scrupuleusement les instructions de pose qui figurent dans le présent document. Une fois le travail terminé, l'installateur doit remettre ledit document au responsable du site.

La barre doit être installée de manière à garantir la longueur utile maximum.

Pour le blocage de la porte en position de fermeture, on doit obligatoirement monter les dispositifs préconisés et en aucun cas différents de ceux qui figurent dans le présent document. Cela n'empêche pas l'installation de dispositifs de fermeture automatique.

Des dispositifs d'accès de l'extérieur différents des composants certifiés qui sont à la page 4/4, ne sont pas considérés conformes.

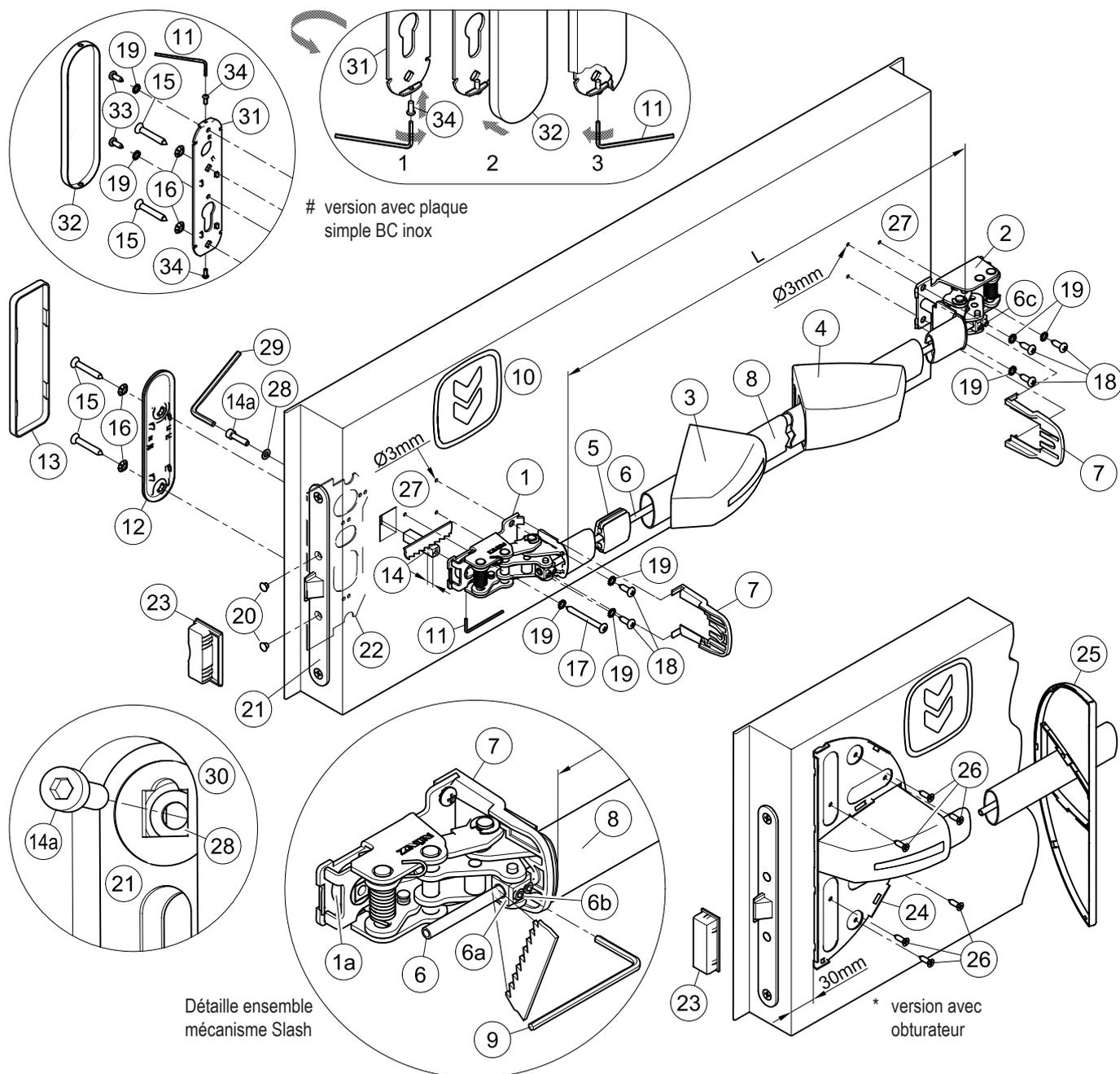
La barre anti-panique SLASH est conçue pour l'installation sur des portes métalliques avec structure interne en nid d'abeille.

Au cas où, pour amener la porte en position de fermeture, il faudrait utiliser un ferme-porte, il faut faire attention de ne pas entraver l'utilisation liée au pas des enfants, personnes âgées et les porteurs de handicap.

Sur la partie interne de la porte, immédiatement au-dessus de la barre de manœuvre, doit être placé un pictogramme (flèche).



Tous les composants fournis et décrits doivent être placés et montés conformément au présent document.



CONTENU DE L'EMBALLAGE BARRE ANTIPANIQUE SLASH BC

position	qté	description	position	qté	description
1, 2	01	Groupe mécanisme Slash	18	05	Vis autotaraudeuse à tête cylindrique Ø4,8x16mm
3, 4	01	Emballage carter Slash	19	06	Rondelle dentée M5 (# 8 pcs pour version inox)
5	01	Glissière pour tube de connexion	20	02	Bouchon couvre-trou noir Ø8,8mm
6	01	Tube de connexion interne	* 24	01	Sous-plaque (base) obturateur
7	02	Protection	* 25	01	Couverture obturateur couleur RAL 9006
8	01	Barre de manœuvre en aluminium anodisé	* 26	06	Vis acier autoperceuse à tête fraisée Ø4,2x16mm
9	01	Clé hexagonale S3	28	01	Rondelle
10	01	Pictogramme autocollant (flèche verte)	29	01	Clé hexagonale S4
11	01	Clé hexagonale S2	# 31	01	Sous-plaque en acier galvanisé
12	01	Sous-plaque en acier galvanisé	# 32	01	Couvre-plaque (carter) en acier inox
13	01	Couvre-plaque (carter) en plastique noir	# 33	02	Vis autotaraudeuse à tête cylindrique Ø4,2x13mm
14, 14a	01	Tige carrée 9x9x40mm filetée avec vis M5x20mm à tête hexagonale creuse	# 34	02	Vis à tête bombée M3x8mm
15	02	Vis autotaraudeuse à tête fraisée Ø5,5x38mm	-	01	Gabarit de perçage A034
16	02	Rondelle dentée M6	-	01	Notice de pose barre antipanique Slash BC
17	01	Vis autotaraudeuse à tête cylindrique Ø4,8x50mm (Proget+Univer) ou Ø4,8x38mm (Rever)			

- La serrure (21) et sa gâche (23) sont fournies déjà montées sur la porte, porte, de même que la sous-plaque (22) !

Il est rappelé que l'installateur est tenu de rédiger, de signer et de remettre au titulaire du site une déclaration d'installation correcte, en faisant explicitement référence aux indications qui sont fournies par le producteur du dispositif pour issue de secours et lui remettre une copie de la notice de pose.

OUTILS À UTILISER

Tournevis cruciforme de grandeur moyenne ou visseuse électrique, perceuse électrique et foret acier Ø3 et Ø2mm, scie fine et scie pour aluminium.

IMPORTANT

- Le montage doit être réalisé par un personnel qualifié, qui doit suivre et respecter toutes les indications suivantes.
- Pour une installation correcte il est nécessaire que tous les composants fournis soient installés, rondelles dentées incluses.
-  - Aucune modification par rapport à ce qui est indiqué n'est autorisée, de même qu'il n'est pas permis d'utiliser des composants différents de ceux qui sont indiqués dans le contenu de l'emballage.
- La barre antipanique Slash BC, en raison de sa fonction elle-même, doit être montée sur le côté de la porte qui est destiné à être poussé.
- Avant de procéder au montage, contrôler que tout correspond bien dans le contenu de l'emballage.
- Vérifier que la serrure anti-panique, de même que la sous-plaque (22) sont bien placées sur la porte.
- Vérifier le type de plaque à appliquer et suivre les instructions spécifiques.
- On n'admet pas de configurations d'installation différentes de celles qui sont prévues dans le schéma figurant à la page 2/4.

INSTALLATION

- En cas de porte Rever adapter la tige carrée fileté (14) en réduisant de 5mm sa longueur; il faut faire attention de le couper du côté émoussé.
-  - Insérer la rondelle (28) dans le logement interne de la serrure (21), du côté tirant de la porte, comme montré au schéma (30). Introduire la vis M5x20mm (14a) dans la rondelle (28) et la visser à la tige carrée (14), en agissant avec la clé hexagonale S4 (29). Avant de serrer la vis (14a), il faut s'assurer que rondelle et tige carrée soient insérés correctement dans leurs logements.
- En cas de version BC inox, visser sur la sous-plaque (31) les vis (34) pour la fixation du carter (32), assez pour pouvoir insérer le carter.
- Réaliser les trous (27) avec un foret Ø3mm, à l'aide du gabarit fourni placé bien nivelé. Si la tôle est déjà percé, percer de toute façon le renfort interne.
- Rapprocher le mécanisme de manœuvre (1) de la barre du côté serrure (côté poussant de la porte), avec la levée de la came (1a) tournée vers le bas, en bien centrant la tige carrée (14). Fixer d'abord le mécanisme avec les deux vis (18) Ø4,8x16mm et ensuite avec la vis longue (17) Ø4,8x50mm (Proget/Univer) ou Ø4,8x38mm (Rever), avec les rondelles dentées correspondantes (19).
- Bloquer la tige carrée (14) sur la came (1a) du mécanisme de manœuvre (1), en agissant avec la clé hexagonale S2 (11).
- Dans le cas de porte Univer et Rever appliquer la sous-plaque de l'obturateur (24) après avoir provisoirement accroché le carter (3) au mécanisme. La placer centrée verticalement par rapport à la carter et à 30mm du bord du vantail (voir schéma). Fixer provisoirement la sous-plaque avec les deux vis les plus extérieures (26), en perçant d'abord la tôle avec un foret Ø2mm, appuyer le couvercle (25) au but de vérifier qu'il s'accroche correctement, sans interférer avec le carter. Si tout correspond, achever la fixation avec les vis restantes (26), en enlevant le couvercle (25) et le carter (3).
- Fixer le mécanisme (2) de la barre du côté charnières, avec les vis autotaraudeuses Ø4,8x16mm (18), et les rondelles dentées (19).
- Prendre la mesure "L" correcte pour couper la barre en aluminium (8) et éliminer les éventuelles bavures. Introduire la glissière (5) au centre de la barre.
- Démontez le mécanisme (2) de manière à pouvoir enfiler la barre de manœuvre (8) sur le mécanisme côté serrure (1); insérer ensuite également le tube de connexion (6) jusqu'à traverser le petit bloc (6a).
- Enfiler les carters en plastique sur la barre de manœuvre, d'abord celui qui porte l'étiquette (3) puis l'autre qui n'en a pas (4). Pour portes Univer et Rever, insérer aussi le couvercle (25) entre les deux carters. Joindre le mécanisme côté charnières (2) avec la barre, en insérant en outre le tube de connexion (6), puis fixer de nouveau le mécanisme à la porte.
- Fixer provisoirement le tube de connexion (6) avec les deux vis sans tête (6c) du mécanisme côté charnières (2), sans cependant le faire dépasser du petit bloc, en utilisant la clé hexagonale S3 (9) pour cette opération.
- En maintenant la barre de manœuvre (8) tirée, fixer sans forcer les deux vis sans tête (6b) qui bloquent le tube de connexion au mécanisme côté serrure (1). Pousser l'extrémité de la barre du côté charnières et vérifier que le pêne demi-tour de la serrure rentre complètement. Si c'est le cas, visser à fond les quatre vis sans tête (6b et 6c), jusqu'à ce qu'ils ne saillent pas du petit bloc. Dans le cas contraire, desserrer les vis sans tête et recommencer l'opération, en vérifiant que le tube de connexion soit bien en tension. Couper l'extrémité du tube de connexion qui saille.
- Enfiler les protections (7) dans les guides prévus à cet effet des deux mécanismes.
- Appliquer les carters (3 et 4) en les faisant descendre sur les mécanismes correspondants, en vérifiant que les protections (7) demeurent correctement introduites dans leur logement. Appuyer un peu la barre de manœuvre et

accrocher les carters en faisant déclencher le côté large et ensuite le côté étroit.

- En cas de version BC en plastique, appliquer le carter (13) en l'accrochant manuellement à la sous-plaque (12).
- Enfiler les deux petits bouchons noirs (20) dans les trous restés ouverts de la serrure antipanique (21).
-  - Actionner la barre antipanique Slash BC en n'importe quel point de la barre de manœuvre, en contrôlant que l'ouverture du pêne demi-tour se fasse sans entrave et complètement. Procéder aux vérifications aussi bien lorsque la porte est ouverte que lorsque la porte est fermée; si c'est nécessaire limer la butée en plastique (23) pour portes à un vantail ou la serrure du vantail semi-fixe pour portes à deux vantaux.
- En cas de version BC inox, il est nécessaire de fixer davantage la sous-plaque (31) avec les vis autotaraudeuses Ø4,2x13mm (33) et les rondelles dentées correspondantes (19), après avoir percé la tôle avec un foret de Ø2mm. Placer le carter (32) sur la sous-plaque (sch. 2). En agissant avec la clé hexagonale S2 (11), dévisser les vis (34) afin de fixer le carter, en évitant déformations (sch. 3).
- La couverture éventuelle (25) s'accroche manuellement à sa sous-plaque (24).
- Appliquer sur le côté interne de la porte, immédiatement au-dessus de la barre de manœuvre, le pictogramme (10) formé de la flèche verte.
-  - Pour finir, mesurer avec un dynamomètre la force nécessaire devant être appliquée sur la barre de manœuvre afin de déclencher la serrure. Inscire les forces mesurées dans le présent document.

UTILISATION

- Vérifier que la porte s'ouvre toujours aisément.
- Éviter tout effort ou intervention inutile sur la plaque et sur la barre.
- Protéger la barre contre les agents atmosphériques externes.
- Éviter toute entrave qui pourrait empêcher la course de la barre.
- Ne peindre pas la serrure.
- Utiliser correctement la barre, en ne la tirant pas dans le sens contraire.
-  - Procéder immédiatement au remplacement des éléments endommagés ou fonctionnant mal.

ENTRETIEN

Dans le but de garantir une utilisation conforme à la norme, il est nécessaire de procéder aux contrôles d'entretien ordinaire suivants, à des intervalles ne dépassant pas un mois:

- Vérifier que tous les composants montés correspondent à ceux qui figurent dans les présentes instructions et qu'ils n'aient pas été ajoutés à la porte des dispositifs de blocage pas prévus de l'installation originale.
- Contrôler et actionner la barre antipanique, afin de vérifier que tous les composants se trouvent dans des conditions de fonctionnement satisfaisantes.
- En ayant recours à un dynamomètre, vérifier que les forces d'ouverture n'ont pas été modifiées de manière sensible par rapport aux forces ayant été réglées au moment de l'installation originale.
-  - Contrôler que toutes les vis soient bien serrées et bien fixer celles qui seraient éventuellement desserrées.
- Vérifier que l'actionnement de la barre se fasse sans effort et que le pêne demi-tour de la serrure se rétracte de sa gâche sans friction aucune. Au cas où l'ouverture de la porte serait rendue difficile par la friction du pêne demi-tour, on peut améliorer le coulissement en limant la gâche de manière appropriée.
- Actionner la barre anti-panique Slash BC aux deux extrémités de la barre, en contrôlant dans les deux cas le recul complet du pêne demi-tour.
- Contrôler qu'une fois qu'on a relâché la barre, le pêne demi-tour soit complètement sorti.
- Contrôler que la barre de manœuvre n'a pas été déformée et, si c'est le cas, la remplacer.
-  - Vérifier que les gâches et les douilles ne sont pas bloquées ou obstruées; dans un tel cas, éliminer l'obstruction.
- Le produit n'exige aucun entretien particulier: il est cependant conseillé de lubrifier à intervalles périodiques, avec du graisse en spray, les mécanismes internes de la serrure et de la barre, en agissant pour cette dernière de la fente du carter.
- Pour procéder aux opérations de nettoyage normales, il faut utiliser des produits détergents non agressifs.
-  - D'éventuelles opérations de réparation doivent être réalisées par un personnel qualifié, en utilisant des pièces détachées originales NINZ.
-  - Le titulaire de l'activité est tenu de conserver la déclaration de correcte installation, de procéder à l'entretien correct de la barre en respectant toutes les indications d'entretien fournies par le producteur, d'annoter toutes les opérations d'entretien et de contrôle sur le registre et de conserver le présent document.

